

Paris, le 8 mars 2017

### Communiqué de presse

#### **Sondage UNPS : Le modèle PAERPA ne fait pas ses preuves auprès des professionnels de santé libéraux**

L'UNPS a lancé lors de l'été 2016 un sondage sur les expérimentations PAERPA auprès des professionnels de santé libéraux afin de connaître leur implication dans leur dispositif et recueillir leur avis.

L'UNPS rappelle avoir quitté le comité national de pilotage des expérimentations PAERPA en février 2016, considérant que le modèle proposé était inadapté à l'exercice des professionnels de santé libéraux.

**1444 professionnels de santé libéraux ont répondu à ce sondage** (234 médecins généralistes, 482 infirmières, 18 pharmaciens, 156 masseurs-kinésithérapeutes, 519 orthophonistes, 19 médecins spécialistes, 12 pédicures-podologues et 4 biologistes).

127 de ces professionnels de santé exercent sur un territoire PAERPA et **72 annoncent avoir participé au dispositif PAERPA** (29 médecins généralistes, 19 infirmières, 14 pharmaciens et 10 masseurs-kinésithérapeutes).

Parmi ces professionnels de santé, ont abandonné le dispositif 13 médecins généralistes, 3 infirmières, 1 pharmacien et 3 masseurs-kinésithérapeutes. Les raisons invoquées sont relatives à la lourdeur du dispositif, son inutilité et à ses modalités irréalistes. De nombreux professionnels de santé mentionnent par ailleurs des patients « captés » par des structures sanitaires et médico-sociales (SSIAD, HAD, réseaux de santé, etc...) qui n'intervenaient pas jusque-là dans les soins.

Concernant le Plan Personnalisé de Santé (PPS) dont la vocation est d'aider les professionnels à organiser la prise en charge, seuls 2/3 des médecins généralistes et 50% des infirmières indiquent y avoir participé. Les pharmaciens et les masseurs-kinésithérapeutes sont très peu impliqués dans l'écriture du PPS.

En matière de coordination des acteurs sanitaires au sein de la Coordination Clinique de Proximité, l'organisation proposée par le cahier des charges ne génère pas davantage de concertation pluriprofessionnelle ni de réels échanges d'informations sur le patient lorsque les professionnels de la CCP exercent seul ou en cabinet monoprofessionnel, alors que c'est un des objectifs affichés par les défenseurs du PAERPA.

Cette absence de travail coordonné s'explique au regard du schéma organisationnel de la CCP. Les missions et responsabilités des professionnels de santé sont insuffisamment définies et rémunérées. Le modèle PAERPA souffre également de l'absence de logiciel interprofessionnel opérationnel commun et adapté à l'exercice coordonné hors les murs (outil de transmission d'informations et de données entre professionnels de santé).



L'UNPS réitère sa volonté de revoir le modèle pour qu'il réponde aux besoins de coordination des professionnels de santé libéraux sur lesquels repose l'enjeu du virage ambulatoire.

L'UNPS souhaite que le modèle de coordination et les outils associés soient définis avec les professionnels de santé libéraux dans le cadre du dialogue conventionnel et correspondent à l'exercice professionnel de terrain pour une prise en charge efficiente et adaptée des patients pour un maintien à domicile renforcé.

Contact presse : Anne Dehêtre – Vice-Présidente – 06.78.12.51.48